



La communication sur le zéro phytosanitaire à destination des habitants

Le 30 septembre 2020

Christophe PARISOT

Directeur

Seine-et-Marne Environnement

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Les préalables

La communication :
un préalable indispensable au zéro phyto

- Pourtant souvent oublié ou négligé
- Souvent fait après les premières actions

Or, cela doit être fait en amont pour préparer au changement

Pour bien communiquer, les élus doivent

- Savoir ce que font leurs services techniques
- Les soutenir et être convaincu
- Accompagner les services par une communication positive

Pourquoi communiquer ?

Pour accompagner le changement :

- changement de pratique
- changement d'esthétique
- changement paysager

Pour expliquer pourquoi ne plus désherber chimiquement

- pour préserver la ressource en eau
- pour éviter de devoir potabiliser l'eau et augmenter le prix de l'eau
- pour préserver la santé des citoyens et des agents applicateurs
- pour préserver la biodiversité et notamment la santé des sols

Pour éviter de mauvaises interprétations

- « la commune fait des économies »
- « les agents techniques ne font pas leur travail »

Pour que les citoyens puissent l'appliquer chez eux

- en reproduisant les bonnes pratiques des agents des collectivités

Pour respecter la loi et ses évolutions

Pourquoi communiquer ?

Pour passer d'une notion de propreté subjective à une notion de cadre de vie :

- **La propreté et plus précisément "le propre"** : Entretenir, soigner, traiter, prévenir font tous référence à la notion du propre. L'ensemble de ces mots et de ces phrases s'attachent à transmettre une valeur commune : celle de la propreté. Désherber c'est "**faire propre**", nettoyer.
- **La destruction ou le moyen d'agir pour la propreté** : Tout ici évoque une lutte, un combat, une guerre brutale et violente qui engendre la destruction. La **destruction** est donc le moyen qui amène à la **propreté**.
- **L'efficacité garantissant la réussite de l'action** : Mener un combat est une chose mais encore faut-il être sûr de gagner la partie. Ici, la promesse réside dans l'efficacité ; nous serons certain de gagner la **bataille**.
- **La facilité rassurant sur l'effort à produire** : Si plus haut la brutalité et la violence d'un combat voué à la destruction s'exprimait, celui-ci se mène ici avec **facilité et sans effort**. Nous avons là une promesse supplémentaire : ne produire aucun effort.
- **Le bien-faire ou la loi** : Ces arguments sont issus de documents plus récents. Les actions menées par les associations luttant contre ces produits ont amené les firmes à mettre en place un autre discours qui déplace la nocivité du produit vers son usage. C'est alors la **mauvaise utilisation** qui est coupable et non plus le produit.

Pourquoi communiquer ?

1/3 des personnes ne sont pas dérangées par la végétation spontanée

1/3 l'interprète comme un abandon, une négligence

20% parlent de saleté et de propreté

Moins de 10% sur la praticabilité, le danger

4% aborde une notion d'image

4% aborde la hauteur comme facteur limitant

l'acceptation

Mais 79% souhaite l'abandon des produits phytosanitaires

83% (dont 58% sans condition) se disent prêt à accepter une végétation plus naturelle



Comment communiquer ?

- Par des articles dans vos journaux communaux
- l'avantage d'être lus par la population
- diffusés dans toutes les boîtes aux lettres

Environnement

PLAN ÉCO-CITOYEN

Halte aux pesticides

La France, premier consommateur de pesticides en Europe, a présenté fin 2009 un plan d'action interministériel visant à réduire l'usage des pesticides de plus de 50% à l'horizon 2018.

Plusieurs axes d'engagement :

- Par 2010, le 27 septembre 2010, l'Agence s'est engagée dans le cadre du Contrat Local de Développement Rural de Seine-Marne, à réduire l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux. Le premier objectif est l'application de produits de désherbage non chimiques, afin de permettre un changement de pratiques professionnelles. La ville achète donc, en 2014, des matériels alternatifs permettant le traitement à Zéro Pesticide de l'entretien des espaces communaux.
- Une équipe avec deux unités équipées de buses rotatives maitrisées permet de désherber 1000 mètres carrés de terrain, en créant régulièrement, à l'aide de nos propres moyens, dans les herbiers et sur le bord des trottoirs pour limiter l'évaporation.



L'appui de la population

Approché, votre regard éclairé sur votre rôle de citoyen citoyen. La présence d'herbes spontanées en ville est trop souvent perçue comme un défaut d'entretien alors que c'est au contraire un véritable atout. Un coup d'œil attentif et un travail d'équipe sont nécessaires pour qu'elle y trouve sa juste place. Une carte générale, élaborée avec les habitants ou l'association, permet de visualiser les zones où l'on peut laisser s'épanouir la végétation spontanée.

Avec le traitement local d'entretien à Zéro Pesticide, les communes de Seine-Marne ont pu réduire de 50% l'usage de produits phytosanitaires. Les communes de Seine-Marne ont pu réduire de 50% l'usage de produits phytosanitaires. Les communes de Seine-Marne ont pu réduire de 50% l'usage de produits phytosanitaires.



PROFESSIONNELS, PARTICULIERS

VOS CHANTIERS TOUJOURS MOINS CHERS !

BRICOMAN PLUS PRO. MOINS CHER

VILLEPARISIS

Avenue Jean Monnet - ZAC de l'Arbreux

01 60 11 11 11 - 01 60 11 11 11

Solution écologique de désherbage

Il est possible de se passer de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Une solution écologique de désherbage est possible. Une solution écologique de désherbage est possible.

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Un pesticide est un « destructeur de végétaux » ou « fongicide » ou « insecticide ». Un pesticide est un « destructeur de végétaux » ou « fongicide » ou « insecticide ».

3 bonnes raisons

1. Réduire l'usage des pesticides de 50% à l'horizon 2018.
2. Protéger la santé des habitants et de l'environnement.
3. Réduire les coûts de traitement.

cadre de vie

Environnement

Désherbage : stopper l'usage des herbicides chimiques

Alors que les bonnes intentions affichées du Grenelle de l'environnement risquent d'être sans effet concret, l'actualité a décidé de renforcer sa politique en matière de protection de l'environnement par l'adoption de techniques alternatives dans les domaines des espaces verts et de la propreté urbaine.

Nous avons tendance à considérer que la propreté du village passe systématiquement par la destruction massive des mauvaises herbes. Pour obtenir ces résultats, il faut utiliser des produits chimiques pour traiter les zones envahies par les mauvaises herbes.

réduire l'utilisation des produits chimiques. Cette démarche entraîne une évolution de notre perception : l'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale. Cette démarche sera longue et progressive et passera par différents essais qui entraînent un changement de notre représentation de la ville.

Comment changer nos méthodes ?

- La commune a choisi de supprimer l'utilisation de désherbant total sur les trottoirs, dans les parcs et les cimetières. La mauvaise herbe est donc devenue amiche et accueillante par les agents des services techniques, en attendant d'autres méthodes alternatives encore trop coûteuses aujourd'hui. C'est pourquoi l'herbe sera plus présente dans notre village et il faudra l'accepter. Par ailleurs, le paillage des plantations est devenu systématique, rappelant que les mauvaises herbes sont responsables de l'entretien des trottoirs bordant les trottoirs.

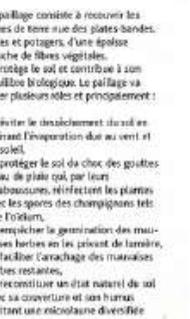
Attention aux idées reçues ! Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter ces polluants chimiques. Par conséquent, il est primordial d'éviter tout rejet de polluant vers les égouts.

Le paillage

Pour économiser l'eau d'arrosage, utiliser moins d'herbicides et de pesticides et pour des plantes en meilleur santé.

Le paillage consiste à recouvrir les zones de terre nue des plates-bandes, haies et potagers, d'une épaisse couche de fibres végétales. Il protège le sol et contribue à son équilibre biologique. Le paillage va jouer plusieurs rôles et principalement :

- éviter le dessèchement du sol en limitant l'évaporation due au vent et au soleil,
- protéger le sol de choc des gouttes d'eau de pluie qui, par leurs éclaboussures, réinfectent les plantes avec les spores des champignons tels que l'oïdium,
- améliorer la germination des mauvaises herbes en les privant de lumière, faciliter l'arrachage des mauvaises herbes restantes,
- recréer un état naturel de sol avec sa couverture et sans humanité, obtenir une biodiversité diversifiée.



Comment communiquer ?

- Par des panneaux en ville, des prospectus
- sur les lieux où les actions sont les plus marquantes
- en expliquant l'action de sorte à permettre au citoyen de se l'approprier



Comment communiquer ?

Par les vêtements des agents
et/ou les véhicules

Véritables vecteurs de communication sur
le terrain, cela permet aussi d'expliquer
en évitant les remarques comme

- « la commune fait des économies »
- « les agents techniques ne font pas leur travail »



Comment communiquer ?

Par l'entretien

- en veillant à toujours **montrer en entretien**, même limité, une action volontaire : végétaliser certains espaces de faible surface plutôt que de laisser apparaître la flore spontanée sporadiquement sur des espaces
- sur un chemin de gravier, la végétation se doit d'être courte

Par la végétalisation

- Un revêtement où la jointure des pavés est recouvert d'une végétation courte et homogène est mieux accepté que si la végétation est hétérogène
- L'intérêt des usagers pour des surfaces d'aspect linéaires et uniformes permet une meilleure acceptation de la végétation

Un naturel maîtrisé

La végétation spontanée est plus appréciée dans les macro habitats et nécessite d'être plus contrôlée dans les micro habitats

Plante et Cité, Acceptaflore, la perception de la végétation spontanée
«Les cimetières au Zéro-phytosanitaire, Contraintes et potentialités», L. GOEDHEER, Université de Rennes 1, 2019



Comment communiquer ?

Et l'agriculture ?

Souvent dit : oui mais les agriculteurs ?

- les agriculteurs sont aussi soumis à des **interdictions de produits**
- ils doivent dorénavant respecter des **distances de sécurité vis à vis des habitations** en fonction des substances et des cultures (Décret 2019-1500 du 27/12/2019)
- ils sont souvent formés et/ou **conseillés** à l'utilisation de ces produits
- ces produits représentent un **coût économique** pour leur exploitation, ils n'ont donc pas intérêt à en abuser
- contrairement à l'usage communal ou des particuliers, où seul l'esthétique est en jeu, l'agriculteur utilise ces produits à **des fins économiques**
- le **taux de transfert des polluants** en milieu urbain imperméable est supérieur à celui en zone agricole
- l'**un des polluants** qui était le plus présent dans les eaux n'était **pas utilisé en agriculture** (diuron) et a baissé considérablement depuis la mise en place de la démarche zéro phyt'eau en Seine et Marne.

Positiver la communication

Ce n'est pas l'arrêt des produits phytosanitaires mais au contraire
la préservation de l'eau
la sauvegarde de la biodiversité
la santé des citoyens

Fait sale ou au contraire une nouvelle propreté

- changement de pratique
- changement d'esthétique
- changement paysager
- rendre l'eau propre...

Un manque d'entretien
Ou plutôt une manifestation de la nature

Une mauvaise herbe
Ou une malesherbe, une herbe aux maux,
une plante à usage

On accepte mieux ce que l'on connaît



Relativiser les plaintes

Souvent quelques plaintes arrivant en mairie remettent en question l'entretien en zéro phyto

Pourtant il faut les relativiser sur le nombre d'habitants

Comme tout changement, ces interrogations nécessitent d'être accompagnées par l'apport de réponses argumentées

N'hésitez pas à vous faire accompagner pour la rédaction d'articles ou de réponses !

AQUI'brie, le SEPOMA du Département et SEME sont là pour vous aider !

Comment communiquer ?

Par le fleurissement de pieds de mur par exemple

- en préparant le sol et en permettant aux habitants de se l'approprier

Par la créativité des agents

- cela permet de valoriser l'agent

Par la formation et la sensibilisation des citoyens par les agents et d'autres acteurs

- cela permet de remettre l'agent comme « expert » du jardinage sans phytosanitaire

Par la communication sur les bonnes pratiques et les conseils pour jardiner sans pesticides

- la commune devient acteur d'un nouveau savoir faire





MERCI DE VOTRE ATTENTION

**DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE**

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr    

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Contact
Christophe PARISOT

mail : direction@seme-id77.fr